

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 27 septembre 2023 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne, via l'application Teams, ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20230927-3149

RENOUVELLEMENT - MANDATS - COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE DÉMOLITION DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler les mandats des conseillers municipaux suivants pour siéger au Comité d'étude des demandes de démolition de la Ville de Laval, pour un mandat d'un an:

M. Pierre Brabant, conseiller municipal, à titre de président;
Mme Seta Topouzian, conseillère municipale, à titre de membre;
M. Yannick Langlois, conseiller municipal, à titre de membre.

(SD-2023-4249)

CE-20230927-3150

RECOMMANDATION AU CONSEIL - PROCÉDURES EN EXPROPRIATION - LOT 5 550 013

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 5 550 013 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 998,2 mètres carrés, nécessaire à des fins de conservation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures en expropriation et à déposer l'indemnité provisionnelle requise par la Loi sur l'expropriation concernant l'acquisition dudit lot, le tout tel que montré et décrit au plan et à la description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 4 juillet 2023 sous le numéro 7392 de ses minutes, et à offrir à l'exproprié la somme de 1 130 500 \$, représentant la valeur marchande estimée ainsi qu'un montant de 500 \$ pour troubles et ennuis.



(CT:1765450)
(SD-2023-4417)

CE-20230927-3151

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 1 130 500 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 5 550 013 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition dudit lot par le conseil municipal.

(CT:1765450)
(SD-2023-4417)

CE-20230927-3152

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOT 5 550 013

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 1 186 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 5 550 013 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation, conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition dudit lot par le conseil municipal.

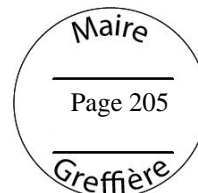
(CT:1765450)
(SD-2023-4417)

CE-20230927-3153

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ÉCHANGE -
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTÉE - SANS SOULTE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'échange d'une partie des lots 1 720 075 et 2 409 685 (lots projetés 6 487 618 et 6 487 620) du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 3 664,1 mètres carrés, d'une valeur de 1 154 000 \$, propriété de Quincaillerie Richelieu ltée, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, contre une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 201) et le lot 2 409 686



dudit cadastre, d'une superficie totale approximative de 3 662,2 mètres carrés, d'une valeur de 1 154 000 \$, propriété de Ville de Laval, le tout tel que montré et décrit aux plans et descriptions techniques préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, les 14 avril et 10 juillet 2023 sous les numéros 7363 et 7393 de ses minutes, ledit échange étant sans soulte ni retour de part et d'autre, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse d'échange, nécessaires à des fins de prolongement des rues Louis-B.-Mayer et Irma-Levasseur;

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1765716)
(SD-2023-4480)

CE-20230927-3154

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 1 154 000 \$, prise à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, pour défrayer le coût d'acquisition d'une partie des lots 1 720 075 et 2 409 685 (lot projetés 6 487 618 et 6 487 620) du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de prolongement des rues Louis-B.-Mayer et Irma-Levasseur;

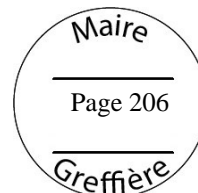
d'approuver une dépense jusqu'à concurrence de 22 000 \$, prise à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, pour assurer le paiement des droits de mutation pour les lots 2 017 360 (lot projeté 6 595 201) et 2 409 686 dudit cadastre, qui seront acquis par Quincaillerie Richelieu ltée;

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'autorisation par le conseil municipal de l'échange d'une partie des lots 1 720 075 et 2 409 685 contre une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 201) et le lot 2 409 686 dudit cadastre.

(CT:1765716)
(SD-2023-4480)



CE-20230927-3155

RECOMMANDATION AU CONSEIL - EXCLUSION DU
DOMAINE PUBLIC - LOT P.2 017 360 ET 2 409 686

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'exclure une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 201) et le lot 2 409 686 du cadastre du Québec du domaine public.

(CT:1765716)
(SD-2023-4480)

CE-20230927-3156

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HAUSSE - BUDGET DES
REVENUS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver une hausse du budget des revenus d'un montant de 1 235 446 \$ provenant de la cession d'une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 201) et du lot 2 409 686 du cadastre du Québec et d'augmenter en conséquence le budget des affectations pour le paiement comptant des immobilisations, afin de procéder à l'acquisition d'une partie des lots 1 720 075 et 2 409 685 (lots projetés 6 487 618 et 6 487 620) dudit cadastre, nécessaires à des fins de prolongement des rues Louis-B.-Mayer et Irma-Levasseur.

(CT:1765716)
(SD-2023-4480)

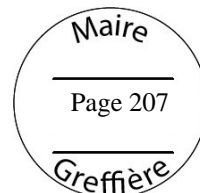
CE-20230927-3157

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - 9360-3538
QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de 9360-3538 Québec inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 19 450 \$, une servitude permanente sur le lot 1 175 941 du cadastre du Québec, d'une superficie de 66,1 mètres carrés, l'assiette de cette servitude étant montrée et décrite aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 10 juillet 2023 sous le numéro 7394 de ses minutes, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1767011)
(SD-2023-4639)

CE-20230927-3158

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 19 450 \$, financée à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, pour défrayer l'acquisition de la servitude permanente sur une partie du lot 1 175 941 du cadastre du Québec, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1767011)
(SD-2023-4639)

CE-20230927-3159

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ACCEPTATION - OFFRE
DE VENTE - LOTS 1 169 158 ET 1 730 880**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'accepter l'offre des Immeubles Nérsam inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 450 000 \$ les lots 1 169 158 et 1 730 880 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 663,6 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaires à des fins de parc;

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1767069)
(SD-2023-4644)



CE-20230927-3160

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 2 450 000 \$, financée à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de parcs et terrains de jeux), pour défrayer l'acquisition des lots 1 169 158 et 1 730 880 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de parc;

d'approuver une dépense, financée à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de parcs et terrains de jeux), pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'acceptation de l'acquisition desdits lots par le conseil municipal.

(CT:1767069)
(SD-2023-4644)

CE-20230927-3161

**RÉSOLUTION ABROGÉE - ACCEPTATION - OFFRE DE
VENTE - LOTS 1 169 158 ET 1 730 880**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230830-2824, le comité exécutif recommandait au conseil d'accepter l'offre des Immeubles Nérsam inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 500 000 \$ les lots 1 169 158 et 1 730 880 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 663,6 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaires à des fins de parcs;

ATTENDU QU'une nouvelle offre des Immeubles Nérsam inc. est soumise par le sommaire décisionnel SD-2023-4644;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

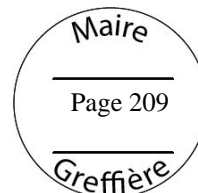
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230830-2824.

(SD-2023-4644)

CE-20230927-3162

**RÉSOLUTION ABROGÉE - CRÉDITS BUDGÉTAIRES -
BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS
IMMOBILIERS**



ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230830-2825, le comité exécutif approuvait une dépense de 2 500 000 \$, financée à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de parcs et terrains de jeux), pour défrayer l'acquisition des lots 1 169 158 et 1 730 880 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de parcs, et approuvait une dépense financée à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de parcs et terrains de jeux), pour défrayer la préparation de l'acte notarié requis;

ATTENDU QU'une nouvelle offre des Immeubles Nérsam inc. est soumise par le sommaire décisionnel SD-2023-4644;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230830-2825.

(SD-2023-4644)

CE-20230927-3163

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORT ANNUEL 2022-2023 - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le rapport annuel 2022-2023 de la Commission de la gouvernance.

(SD-2023-4705)

CE-20230927-3164

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 13 septembre 2023 à 9 h 01.

(SD-2023-4597)

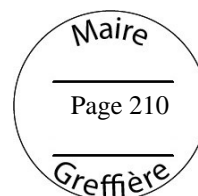
CE-20230927-3165

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 13 septembre 2023 à 9 h 17.

(SD-2023-4597)



CE-20230927-3166

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le lundi 18 septembre 2023 à 13 h 45.

(SD-2023-4597)

CE-20230927-3167

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un architecte de solutions dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «53-10519 - Plateforme Entretien des actifs», au montant de 141 700,71 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 10.

(CT:1766058)
(SD-2023-4517)

CE-20230927-3168

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 129 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

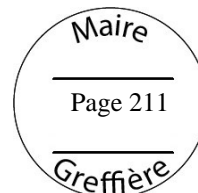
(CT:1766058)
(SD-2023-4517)

CE-20230927-3169

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un architecte de solution dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00003 - Citoyen



360», au montant de 159 413,30 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 10.

(CT:1766064)
(SD-2023-4518)

CE-20230927-3170

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur back end dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «53-10519 - Plateforme Entretien des actifs», au montant de 85 010,28 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1766070)
(SD-2023-4522)

CE-20230927-3171

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 77 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1766070)
(SD-2023-4522)

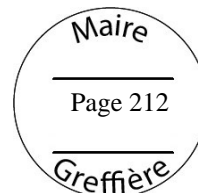
CE-20230927-3172

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur full stack dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «68-00002 - Plateforme web mobile», au montant de 104 688,41 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.



(CT:1766748)
(SD-2023-4604)

CE-20230927-3173

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un lead développeur full stack dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «68-00002 - Plateforme web mobile», au montant de 104 688,41 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1766753)
(SD-2023-4605)

CE-20230927-3174

**AUTORISATION - RÉDUCTION - OBLIGATIONS
MUNICIPALES - RÉGIME DE RETRAITE DES POLICIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la réduction d'obligations municipales émises au Régime de retraite des policiers pour un montant de 2 722 005,18 \$, en contrepartie du gain actuariel déterminé au 31 décembre 2021;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la trésorière ou la trésorière adjointe à signer les modifications aux obligations;

de transmettre la présente résolution au Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval ainsi qu'au ministre des Finances, conformément à l'article 255 du projet de loi 54 (2004, c.20).

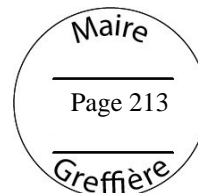
(SD-2023-3728)

CE-20230927-3175

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - MANDATS - VENTE
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES - 23 NOVEMBRE
2023**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:



d'ordonner à la greffière de procéder, le 23 novembre 2023 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, à la vente par enchère publique des immeubles décrits à l'état du trésorier et sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées;

d'autoriser le Bureau des transactions et des investissements immobiliers à analyser les immeubles vacants situés en zone agricole et à faire les recommandations requises au Service des affaires juridiques;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures légales jugées nécessaires pour récupérer les taxes impayées et imposées sur les immeubles énumérés à l'annexe 1 ainsi que tout autre immeuble ayant des taxes dues, mais ne remplissant pas les conditions de la vente pour taxes;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures requises pour que la Ville fasse l'acquisition des lots vacants situés en zone agricole pour lesquels elle a un intérêt, tels qu'énumérés à l'annexe 2, sous réserve des recommandations du Bureau des transactions et des investissements immobiliers;

d'autoriser l'un ou l'une des personnes ci-après énumérées pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville, les immeubles mis en vente lors de la vente pour défaut de paiement des taxes du 23 novembre 2023 au montant des taxes dues, en capital, intérêts, pénalité et frais ou jusqu'au montant de l'évaluation municipale lorsque l'immeuble visé peut être acquis pour une fin municipale:

Robert Bigonnesse;
Julie Poitras;
Karl Dufresne;
Jean-François Saulnier.

(SD-2023-4434)

CE-20230927-3176

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13025**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13025 décrétant la conception et la construction d'une infrastructure culturelle au centre-ville de Laval et décrétant un emprunt de 144 512 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-4665)

CE-20230927-3177

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13025



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13025 décrétant la conception et la construction d'une infrastructure culturelle au centre-ville de Laval et décrétant un emprunt de 144 512 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-4665)

CE-20230927-3178

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13025**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13025 décrétant la conception et la construction d'une infrastructure culturelle au centre-ville de Laval et décrétant un emprunt de 144 512 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-4665)

CE-20230927-3179

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 21 août et du 20 septembre 2023 concernant des déboursés de 16 940 859,64 \$.

(SD-2023-4690)

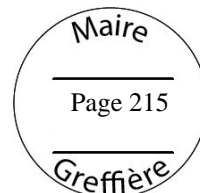
CE-20230927-3180

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1303**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1303, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements pour terrains de soccer et de hockey, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Profab 2000 inc.
lot 1
469 999,40 \$;



lot 2
95 475,24 \$.

(CT:1739586)
(SD-2023-909)

CE-20230927-3181

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1643

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1643, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services d'impression, d'insertion et d'expédition des comptes de taxes et de production d'enveloppes afférentes, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Imprimés Administratifs Continuum Itée
378 605,78 \$.

(CT:1763085)
(SD-2023-4145)

CE-20230927-3182

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1556

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1556, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels pour des études préparatoires et la conception préliminaire, incluant une étude d'opportunité, pour les travaux d'implantation d'un réservoir d'eau potable à Chomedey, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

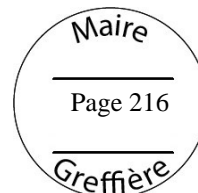
Stantec Experts-conseils Itée
642 710,25 \$.

(CT:1764029)
(SD-2023-4244)

CE-20230927-3183

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - CONTRAT DOS-1556

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser des crédits au montant de 586 881 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-1556 concernant des services professionnels pour des études préparatoires et la conception préliminaire, incluant une étude d'opportunité, pour les travaux d'implantation d'un réservoir d'eau potable à Chomedey, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1764029)
(SD-2023-4244)

CE-20230927-3184

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1736**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1736, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services de location avec opérateur de 9 niveleuses, 2023-2025, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Aurèle Côté inc.
1 niveleuse
104 839,95 \$;

2949-6817 Québec inc.
1 niveleuse
109 801,13 \$;

Transport Danny Montreuil inc.
1 niveleuse
132 221,25 \$;

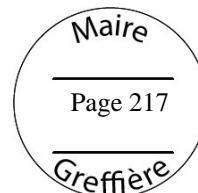
9212-0872 Québec inc. (Adtech)
1 niveleuse
142 569 \$;

Déneigement SM Laval inc.
1 niveleuse
143 718,75 \$;

9054-6003 Québec inc.
1 niveleuse
146 593,13 \$;

Machinerie Tek
1 niveleuse
169 283,44 \$;

Excavation Nabert inc.



2 niveleuses
316 181,25 \$.

(CT:1764926)
(SD-2023-4259)

CE-20230927-3185

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1970

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1970, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de conception, de fabrication et d'installation d'un marqueur d'ambiance (M3), pour une période de 9 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

N O S architectes inc.
132 221,25 \$.

(CT:1765499)
(SD-2023-4428)

CE-20230927-3186

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1949

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et le service de maintenance des bacs de la Ville;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4610)

CE-20230927-3187

APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX ET ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE POLICE DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre le ministre de la Sécurité publique, la Régie des alcools, des courses et des jeux, l'Association



des directeurs de police du Québec et la Ville de Laval relativement au versement d'une subvention maximale de 90 000 \$ à la Ville, au cours de l'exercice financier 2022-2023, pour la participation du Service de police au Comité ACCES Alcool;

d'autoriser spécialement, sur proposition du maire, le directeur du Service de police à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-4572)

CE-20230927-3188

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un policier à participer à la formation CRI-010-18 enquêtes en matière de drogues donnée par l'École nationale de police du Québec le 23 octobre 2023 à Nicolet, et ce, au montant de 3 148,75 \$.

(CT:1767941)
(SD-2023-4713)

CE-20230927-3189

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
GROUPE GDI LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au CDU-1 DM-2023-44 de Groupe Gdi Laval inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment multifamilial de 15 étages sur le lot 4 971 270 du cadastre du Québec, des terrasses installées à moins de 2 mètres du rebord ou du parapet du toit aux étages 2 à 7 au lieu d'une distance minimale de 2 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-219.

(SD-2023-4416)

CE-20230927-3190

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
DOMINIC BERGERON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au CDU-1 DM-2023-52 de M. Dominic Bergeron, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la

construction d'un bâtiment unifamilial sur le lot 1 083 495 du cadastre du Québec, 251, rue les Érables, une cour arrière d'une dimension de 4,55 mètres au lieu d'un minimum de 6 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-220.

(SD-2023-4418)

CE-20230927-3191

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
GROUPE GDI LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0101 de Groupe Gdi Laval inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 15 étages sur le lot 4 971 270 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-227.

(SD-2023-4433)

CE-20230927-3192

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION
AMENDÉE - APPROBATION EN PRINCIPE - OCTROI - OFFICE
MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL - EMPHYTÉOSE

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20210112-23, le conseil approuvait en principe l'octroi, à l'Office municipal d'habitation de Laval, d'une emphytéose sur les lots 1 980 118, 1 980 119, 1 980 120 et 1 980 122 du cadastre du Québec, afin de lui permettre de réaliser un projet AccèsLogis, conditionnellement à l'obtention de la confirmation du financement du projet par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et qu'une solution de relocalisation des locaux du Centre Défi-jeunesse soit confirmée;

ATTENDU QUE le projet a dû être modifié pour tenir compte de l'évolution des cadres financier et règlementaire;

ATTENDU QU'il est proposé de maintenir les locaux du Centre Défi-jeunesse sur le lot 1 980 122 et de développer un projet de logement social et abordable autonome sur les lots 1 980 118, 1 980 119 et 1 980 120 dudit cadastre;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20210112-23 afin que le premier paragraphe se lise comme suit:



«d'approuver en principe l'octroi, à l'Office municipal d'habitation de Laval, d'une emphytéose sur les lots 1 980 118, 1 980 119 et 1 980 120 du cadastre du Québec, afin de lui permettre d'y réaliser un projet de logement social et abordable, conditionnellement à l'obtention du financement du projet;».

(SD-2023-4598)

CE-20230927-3193

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - LINA BANNA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0095 de Mme Lina Banna, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 718 495 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-235.

(SD-2023-4687)

CE-20230927-3194

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VIOLAINE GRANDBOIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0077 de Mme Violaine Grandbois, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée patrimoniale d'un étage sur le lot 4 366 320 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-237.

(SD-2023-4688)

CE-20230927-3195

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 2961-5622 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0115 de 2961-5622 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'aménagement d'un terrain en zone agricole sur les lots 1 787 268, 1 787 269 et 4 366 321 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-238.



(SD-2023-4689)

CE-20230927-3196

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la modification de la signalisation de stationnement sur la rue Christiane, entre les 2 croisements de la rue Gilles, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/139 préparés par le Service de l'ingénierie le 9 août 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-3582)

CE-20230927-3197

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la modification de la signalisation de stationnement pour personnes à mobilité réduite sur la rue Bertin et le chemin du Souvenir, aux abords de l'école primaire Souvenir, ainsi que l'ajout de panneaux de signalisation de stationnement saisonnier de chaque côté du chemin du Souvenir, entre le 4862, chemin du Souvenir et l'avenue d'Effingham, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/185 préparés par le Service de l'ingénierie le 8 septembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-4505)

CE-20230927-3198

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30010

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser Arkéos inc. à procéder à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le secteur Saint-Vincent-de-Paul pour les travaux de conduite maitresse d'aqueduc et le réaménagement de la place J.-Eudes-Blanchard dans le cadre des services professionnels en archéologie, au montant de 91 783,83 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30010, contrat 1, entente-cadre.

(CT:1766216)
(SD-2023-4530)

CE-20230927-3199

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-30010

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 83 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1766216)
(SD-2023-4530)

CE-20230927-3200

APPROBATION - ENTENTE - HYDRO-QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente pour le déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution des équipements à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec, dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau, du chemin du Bord-de-l'Eau et d'une partie de la rue des Alismas, conformément aux documents préparés par Hydro-Québec le 11 septembre 2023, présentés sous le numéro DCL-22908565;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-4533)

CE-20230927-3201

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 28 663,27 \$ à Les Services EXP inc.,



requis pour défrayer le coût des services de surveillance des travaux d'aménagement de saillies drainantes de trottoirs et d'éclairage sur la rue Berlier et l'avenue Albert-Murphy, prévus au contrat SP-30139;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070.

(CT:1766974)
(SD-2023-4633)

CE-20230927-3202

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT OS-SP-30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 26 174 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires requis pour les services de surveillance des travaux prévus au contrat OS-SP-30070 en lien avec les travaux d'aménagement de saillies drainantes, de trottoirs et d'éclairage sur la rue Berlier et l'avenue Albert-Murphy, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1766974)
(SD-2023-4633)

CE-20230927-3203

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour interdire le stationnement et l'ajout de marquage pour faciliter l'accès des camions de collecte de matières résiduelles près du 1001D, rue du Mont-Laval, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/171 préparés par le Service de l'ingénierie le 3 août 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-4663)

CE-20230927-3204

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION ÉCORESPONSABLE DU MATÉRIEL ROULANT



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter de la Politique de gestion écoresponsable du matériel roulant.

(SD-2023-4546)

CE-20230927-3205

CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE BAIL EN FAVEUR DE ROGERS COMMUNICATIONS INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de renouvellement de bail à intervenir entre Rogers Communications inc. et Ville de Laval concernant la location du lot 2 347 878 et d'une partie du lot 1 378 729 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 162,58 mètres carrés, pour une période de 5 ans, du 1er août 2023 au 31 juillet 2028, nécessaires à l'exploitation d'une tour de télécommunications, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3211)

CE-20230927-3206

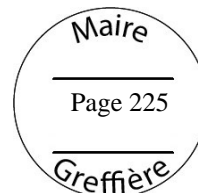
CONVENTION DE BAIL EN FAVEUR DE GIANNI ROMANELLI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de bail à intervenir entre M. Gianni Romanelli et la Ville de Laval concernant la location de l'atelier professionnel à l'aréna Yvon-Chartrand, situé au 4100, boulevard de la Concorde Est, pour une période de 4 ans et 11 mois, soit du 1er octobre 2023 au 31 août 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-4614)



CE-20230927-3207

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
PLANTACTION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Plantaction pour la plantation d'arbres sur les terrains privés afin de lutter contre les îlots de chaleur, au montant de 2 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1765655)
(SD-2023-4466)

CE-20230927-3208

AUTORISATION - INSTALLATION - CONDUITE DE
DRAINAGE - BOULEVARD DES MILLE-ÎLES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le propriétaire du 8740, boulevard des Mille-Îles à installer, à ses frais, une conduite de drainage sous la voie publique pour atteindre la rivière des Mille-Îles, sous réserve du dépôt d'une demande de permis au Service de l'urbanisme, les frais d'entretien de ladite conduite étant à la charge du propriétaire.

(SD-2023-4664)

CE-20230927-3209

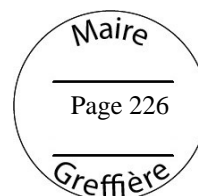
APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - 9466-6005
QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et 9466-6005 Québec inc. (artpublic.ca) pour l'installation de l'oeuvre «Museum of the Moon» de l'artiste britannique Luke Jerram, au montant de 67 986,58 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1755496)
(SD-2023-3076)



CE-20230927-3210

APPROBATION - ENTENTE DE CONSENTEMENT ENTRE LE
DEMANDEUR ET LE PROPRIÉTAIRE - ARKÉOS INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de consentement entre le demandeur et le propriétaire, recherche archéologique, par laquelle Ville de Laval autorise Arkéos inc. à déposer auprès du ministère de la Culture et des Communications une demande de permis de recherche archéologique pour effectuer, sur le terrain municipal, un inventaire archéologique (tranchées et sondages manuels) sur les lots 1 628 950 (1 628 950-A et 1 628 950-B), 1 628 994 et 1 629 000 du cadastre du Québec;

d'autoriser le directeur ou le directeur adjoint du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-4648)

CE-20230927-3211

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUGMENTATIONS -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-
2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «70-00037 - Infrastructure culturelle du centre-ville (bibliothèque centrale et centre de création artistique professionnelle)» de 915 000 \$ en 2023 à 1 394 000 \$;

d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet de 1 000 000 \$ en 2024 à 30 389 000 \$;

d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet de 1 000 000 \$ en 2025 à 53 352 000 \$;

d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet de 7 048 000 \$ en date ultérieure à 59 213 000 \$.

(SD-2023-3876)

CE-20230927-3212

PROCÉDURES - RÉCLAMATION



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter toutes les procédures nécessaires pour réclamer tout montant relatif aux travaux supplémentaires issus du contrat SP-29777 concernant les travaux de construction de la caserne numéro 6, ou tout montant découlant directement ou indirectement des erreurs et des omissions dans les plans et devis relatifs au contrat SP-29777, dans le cadre du contrat OS-SP-29311 pour les services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre du projet de la caserne numéro 6.

(SD-2023-4607)

À 9 h 13, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et
vice-président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe